



## FCBA Équipe commerciale

10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne  
Tél. 01 72 84 97 84 - 01 72 84 97 22

formation@fcba.fr  
formation.fcba.fr

ORGANISME DE FORMATION

## Spécialiste en pathologies et protection du bois dans le bâtiment



Public

L'ensemble des notions abordées dans ce module concerne aussi :  
Experts construction - Experts bois - Experts compagnies  
d'assurance - Experts judiciaires - Toute personne souhaitant faire  
de l'expertise en pathologies biologiques des bois



Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Acquérir les bases techniques et réglementaires permettant la réalisation d'expertises conformes à la norme NF X 50-110 dans le cadre des pathologies biologiques du bois mis en oeuvre, y compris dans la construction.

*En réalisant cette formation vous devenez **Spécialiste en pathologies et protection du bois dans le bâtiment***



Programme

**1er jour : Pathologies biologiques et durabilité du bois dans la construction** <http://formation.fcba.fr/formation/specialiste-en-pathologies-et-protection-du-bois-dans-le-batiment/>

- E1 : Anatomie du bois
  - Bases biologiques de l'origine des bois
  - Organisation des tissus
  - Principes de la reconnaissance d'essences
- E2 : Les champignons dégradant le bois

- Généralités et conditions de développement des champignons
- Champignons de bleuissement, d'échauffure et de moisissure
- Champignons de pourriture cubique, fibreuse et molle
- Reconnaissance de dégâts, travail sur échantillons
- Visite du laboratoire de Biologie

## **2ème jour : Pathologies biologiques et durabilité du bois dans la construction (suite)**

- E3 : Les insectes des bois d'oeuvre
  - Généralités sur les insectes
  - Cycles biologiques, conditions de développement et dégâts occasionnés au bois par les principaux insectes à larves xylophages
  - Insectes nidificateurs
  - Termites : biologie, cycle de développement, dégradation, identification
- E4 : Durabilité du bois : les grands principes
  - Durabilité naturelle du bois : à quoi est-elle due, comment la caractériser
  - Classes d'emploi du bois
  - Comment améliorer la durabilité du bois

## **3ème jour : Les grands principes de la préservation du bois et la lutte contre les agents de dégradation**

- E5.1 : Les produits de préservation du bois
  - Types de produits utilisés
  - Aspects sécurité
  - Cadre réglementaire européen (règlement biocides, REACH)
  - Obligations nationales : le Certibiocides
- E6.1 : Principes de la préservation : les traitements **préventifs** du bois
  - Procédés de traitement préventif
  - Imprégnabilité du bois
  - Cadre normatif français et européen
  - Marquage CE des bois
- E6.1 : Principes de la préservation : les traitements **curatifs** du bois
  - Types de traitement in situ\*
  - Etapes et spécificités des traitements curatifs
  - Cadre normatif et européen
- E5.2 : Les marques de reconnaissance

## **4ème jour : La lutte contre les agents de dégradation du bois et le diagnostic parasitaire (cette session est exposée en salle et ne fait pas l'objet de visite de chantier)**

- E7.1 : La lutte contre les **termites**
  - Loi termites

- Protection des bâtiments contre les termites (barrières, conception)
- Contrôle et élimination des colonies
- Mesures de prévention
- E7.2 : La lutte contre la **mérule** et autres champignons lignivores
  - Loi Alur
  - Contrôle et élimination des pathologies fongiques
  - Mesures de prévention
- E8.1 : Le **diagnostic parasitaire** dans le bâtiment
  - Cadre normatif (diagnostic termites et état parasitaire)
  - Approche méthodologique du diagnostic parasitaire

## 5ème jour : La démarche expertale - Conception durable des ouvrages bois

- E8.2 : La démarche expertale
  - Cadre normatif
  - Approche méthodologique
- E9 : La conception durable des ouvrages bois
  - Cadre normatif
  - Cadre technique
- E6.3 : Principes de la préservation : les nouveaux traitements préventifs du bois
  - Modification du bois
  - Traitements innovants

*\*NOUVEAU : prochainement ce stage comprendra une partie pratique de traitement (4 participants minimum pour la partie pratique de 0,5 jour) PS : attention, pour condenser toutes les formations sur 5 jours, **la dernière journée du vendredi ne se terminera pas avant 17h00***

Pour des précisions techniques, contactez directement le Laboratoire de Biologie, Florence Delorme - Tél. 05 56 43 63 76

*A noter : les formations proposées ne délivrent pas de certification mais peuvent être intéressantes dans le cadre d'une démarche de Certification auprès de FCBA. Pour tout renseignement relatif à la Certification : contactez [marque.aplus@fcba.fr](mailto:marque.aplus@fcba.fr)*

## **Commentaire**

En fonction de vos propres besoins, chacun de ces modules peut être suivi indépendamment ou regroupé à d'autres – Nous consulter pour le tarif

## Formateur(s)

**Passedat Nathalie**  
Expert anatomie bois

**Brunet Cécile**  
Expert champignons

**Paulmier Ivan**  
Expert insectes

**Kutnik Magdalena**  
Expert protection bois-réglementation

**Raphalen Elisabeth**  
Expert protection bois-produits

**Dulbecco Pierre**  
Expert protection bois-diagnostic

**Contact technique**  
[florence.delorme@fcba.fr](mailto:florence.delorme@fcba.fr)

## Durée

5 jours - 35 heures

## Interentreprises

**Date et lieux**  
Bordeaux avec visite du Laboratoire Biologie  
5/03/2018 - 9/03/2018  
8/10/2018 - 11/10/2018

**Tarif**  
2009€ HT/participant  
Plus d'informations  
au **06 29 47 86 95**

## Intra entreprise

organisé à la demande  
et sur devis

**Tarif:** nous consulter

Plus d'informations  
au **01 72 84 97 22**